



## Inaction syndicat

-----  
Par KyaEmilie

Bonjour,

Je suis propriétaire dans un immeuble depuis quelques mois. Cela fait plus d'un mois que j'ai signalé, à plusieurs reprises, que l'eau qui s'écoule des robinets est jaune. Nous avons évoqué également le sujet lors d'une assemblée générale, en la présence d'autres propriétaires puisque le problème est général et ne me concerne pas uniquement. A chacun de mes appels, on me répond qu'un plombier doit intervenir. A ce jour, l'eau est toujours jaune, le syndic ne fait rien pour trouver une solution. Quelles actions puis-je entreprendre pour enfin faire avancer les choses ? Mes mails et mes appels ne suffisant pas...

Je vous remercie !

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

En parler ne suffit pas ! signaler par téléphone non plus.

Il faudrait vérifier avec le service de l'eau (et/ou la mairie) si c'est un problème général ou seulement votre immeuble. Y a-t-il eu des travaux dans votre quartier ?

Avez-vous vérifié la qualité de l'eau sur votre commune ?

[url=<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>]https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau[/url]

Vous pouvez faire un courrier RAR à votre syndic, et aussi à l'ARS.

-----  
Par AGeorges

Bonsoir,

Pour mémoire, vous prenez une bouteille d'un litre, vous la remplissez avec votre eau jaune du robinet et vous portez le tout à la pharmacie la plus proche.

Vous aurez une analyse rapidement.

C'est, en principe, un service disponible dans toutes les pharmacies. Je ne sais pas si c'est gratuit, mais ce sera à prendre en charge par le Syndicat. Donc divisé ...